



Le Mans, le 27 octobre 2017

## Fermeture du service de l'immatriculation des véhicules le jeudi 2 novembre

**Le service de l'immatriculation des véhicules sera fermé le jeudi 2 novembre 2017.**

Les usagers sont invités à utiliser les télé-procédures pour réaliser leurs demandes de titres.

La liste des télé-procédures est consultable sur les sites [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr).

Les points numériques, permettant d'aider l'utilisateur à réaliser ses télé-démarches, resteront accessibles de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.